

## **Appel de propositions de communications**

Colloque sur la violence conjugale et familiale de la MRC Antoine-Labelle

4<sup>e</sup> édition – 26 et 27 mai 2027

Sur le thème : Violences, santé et transformations des pratiques

Au cours des dernières années, les violences conjugales et familiales ont fait l'objet d'un intérêt croissant dans le domaine de la santé et de la médecine. Certaines situations médiatisées telles que le procès de Gilbert Rozon au Québec et l'affaire Gisèle Pélicot et Sarah Abitbol en France, ont notamment contribué à mettre en lumière l'importance de mieux reconnaître et comprendre les conséquences de ces violences sur la santé des personnes qui en sont victimes. Une attention particulière doit ainsi être portée à leurs répercussions physiques, psychologiques et relationnelles, aux traumatismes qu'elles peuvent engendrer, de même qu'aux obstacles rencontrés par les personnes victimes dans l'accès aux soins et aux services de santé (Kimber *et al.*, 2024).

L'émergence de problématiques spécifiques telles que la soumission chimique et les violences sexuelles en contexte de consommation, soulève d'importants défis pour les milieux de recherche, de soins et d'intervention (Larabi *et al.*, 2026 ; Landmann, 2022). En parallèle, des pratiques cliniques, communautaires et judiciaires connaissent des évolutions majeures, notamment par la mise en œuvre de nouvelles approches interdisciplinaires et d'outils novateurs visant à prévenir et intervenir dans ces contextes d'abus. Par ailleurs, des modèles de collaboration intersectorielle favorisent une meilleure réponse aux besoins des personnes victimes et visent à responsabiliser les auteurs.

Enfin, la panoplie de changements législatifs récents, qu'ils concernent la protection de la jeunesse, les services de police ou encore l'organisation judiciaire, viennent transformer les conditions d'intervention. Les problématiques de la violence conjugale et familiale évoluent. Que ce soit le nouveau projet de loi en cours de dépôt pour mieux encadrer l'accès à la justice civile pour les personnes victimes, le protocole sur l'étranglement ou la Loi 15 modifiant la *Loi sur la protection* de la jeunesse ajoutant un motif de compromission pour exposition à la violence conjugale, ces modifications législatives amènent à repenser les pratiques sociojudiciaires ainsi qu'à analyser leurs retombées afin de mettre en lumière les effets concrets qu'elles ont.

C'est dans ce cadre de réflexions que la 4<sup>e</sup> édition du Colloque sur la violence conjugale et familiale de la MRC Antoine-Labelle se tiendra. Soulignons que ce colloque, diffusé en mode hybride (en ligne ou en présence) est un rendez-vous incontournable pour les actrices et acteurs du milieu de la recherche, de la pratique ainsi que le grand public qui veulent réfléchir et partager sur les

différentes formes de savoirs développés autour des luttes contre les violences conjugales et familiales.

Découlant d'une alliance entre la Table de concertation en violence conjugale, familiale et sexuelle de la MRC d'Antoine-Labelle, Santé Québec Laurentides, la Passe-R-elle, l'Université Laurentienne et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le colloque offre une occasion unique de se pencher sur les défis et les enjeux de l'intervention en matière de violence conjugale et familiale tout en réfléchissant aux pratiques novatrices dans ce domaine.

Les objectifs du colloque sont :

- Diffuser les connaissances les plus récentes en lien avec la violence conjugale et familiale;
- Analyser et réfléchir aux innovations mis en place pour contrer la violence conjugale dans les dernières années;
- Partager des expertises et des approches innovantes;
- Faire connaître les services et leur apport face à la problématique;
- Conscientiser les intervenantes et les intervenants de même que toute la population à la violence conjugale et familiale.

Ce colloque sera divisé en trois axes dans lesquels il sera possible de déposer une communication:

### Axes du colloque

#### **1<sup>er</sup> axe : Violences en contexte conjugal et familial et enjeux de santé**

Cet axe regroupe des propositions de communication qui portent sur les différents types de violence et sur les enjeux de santé qu'ils amènent : impacts physiques, relationnels et psychologiques, traumatismes, obstacles dans l'accès aux soins, enjeux spécifiques (soumission chimique, violences sexuelles en contexte de consommation), etc. Ces présentations permettront donc aux personnes participantes d'en connaître davantage sur des phénomènes en émergence, d'approfondir leur compréhension des liens entre violence et santé ainsi que de mieux saisir leurs conséquences pour les personnes victimes comme pour les différents professionnels et milieux de soins qui sont concernés. Ces communications permettront de réfléchir collectivement aux questions suivantes : Quels sont les principaux impacts physiques, relationnels et psychologiques des violences sur la santé des personnes victimes à court et à long terme ? Comment améliorer l'accès aux soins pour les personnes victimes, notamment dans des contextes de vulnérabilité ou d'isolement ? Quelles stratégies sont les plus efficaces pour dépister et intervenir dans les cas de soumission chimique ou de violences sexuelles en contexte de consommation ? Quelles pratiques existent pour prendre en charge les traumatismes liés aux violences conjugales et familiales et favoriser la réhabilitation ? Quels moyens pourraient mieux soutenir les personnes intervenantes de première ligne confrontées à ces réalités complexes?

## **2<sup>e</sup> axe : Évolution des pratiques d'intervention et de recherche**

Cet axe concerne des propositions de communications ayant trait aux pratiques novatrices et prometteuses en matière de violence conjugale et familiale. Les conférencières et conférenciers pourront aborder notamment la mise en place de collaborations intersectorielles ou présenter des retombées observées dans différents milieux à la suite d'initiatives. À l'intérieur de ces communications, il sera possible de réfléchir aux questions telles que : Quelles pratiques se sont révélées particulièrement porteuses dans la lutte contre les violences conjugales et familiales ? Quels sont les freins rencontrés dans la mise en place de pratiques interdisciplinaires et comment les surmonter ? De quelle manière les initiatives parviennent-elles à tenir compte de la diversité des expériences (ex. populations marginalisées, réalités régionales, etc.) ?

## **3<sup>e</sup> axe : Cadre législatif et transformations sociales**

Les propositions de communication dans cet axe portent sur les changements législatifs, juridiques et politiques et leurs effets, de même que sur les défis posés par leur mise en œuvre concrète afin de contribuer aux transformations sociales. Ces modifications législatives, juridiques et politiques ouvrent de nouvelles possibilités, mais soulèvent aussi des défis importants en matière de ressources disponibles et de collaboration. Elles amènent ainsi à interroger les retombées pour les personnes victimes, à analyser les impacts concrets sur les pratiques professionnelles et à réfléchir à la manière dont elles transforment, dans différents contextes, les trajectoires de protection, d'accompagnement et de prise en charge. Quels effets réels produisent ces changements dans la vie des personnes victimes et dans le quotidien des personnes intervenantes ? Quels ajustements ou innovations demeurent nécessaires pour que ces réformes atteignent leurs objectifs ?

### **Modalités de soumission**

Les communications prendront la forme de présentations orales (20 minutes).

La possibilité de présenter une communication au colloque est gratuite. Il est toutefois attendu que les communicantes et communicants soient sur place (en présentiel) lors de leur présentation. La diffusion des communications par visio-conférence sera cependant possible, et ce, à travers différents lieux de la francophonie internationale.

Si vous êtes intéressé à faire une présentation en français, dans le cadre de l'un ou l'autre de ces axes, vous devez soumettre une proposition d'une longueur maximale de 200 mots et inclure un titre, un résumé ainsi que les données nominatives des auteures et auteurs (titre professionnel, affiliation).

### **Date importante**

Vous devez faire parvenir votre proposition de communication avant le 2 novembre 2026 à 23h00.

## Soumission et renseignements

Les propositions doivent être envoyées au courriel suivant : [colloquemi@uqat.ca](mailto:colloquemi@uqat.ca)

Pour toute question, veuillez contacter le comité organisateur à la même adresse.

## Liste de références

Larabi, I. A., Tournoud, C., Fabresse, N., Gallart, J. C., Kintz, P., Alvarez, J. C., & Pélissier, A. L. (2026). Soumission chimique: entre urgence sociétale et rigueur scientifique–le rôle des sociétés savantes. *Toxicologie Analytique et Clinique*. 38(1), 93-100, <https://doi.org/10.1016/j.toxac.2025.08.008>.

Landmann, C. (2022). Conséquences psychiatriques et addictologiques des agressions sexuelles facilitées par la drogue: une revue systématique de la littérature. Thèse en médecine, Université de Lille.

Kimber, M., McTavish, J., Shouldice, M., Ward, M. G., & MacMillan, H. L. (2024). Savoir détecter l'exposition des enfants à la violence entre partenaires intimes, qu'elle soit présumée ou divulguée, et savoir intervenir. *Paediatrics & Child Health*, 29(3), 181-188.